

**JURER** (affirmer par serment, promettre fortement):

S'il faut qu'à tous moments je tremble pour vos jours,  
Si vous ne me *jurez d'en respecter le cours.*

(Racine, *Bérénice*, acte V, sc. 6.)

Oui, nous *jurons* ici pour nous, pour tous nos frères,  
*De rétablir Joas au trône de ses pères.*

(Le même, *Athalie*, acte IV, sc. 3.)

**MÉDITER** : « Il y a longtemps que je *médite de* vous écrire. » (VOLTAIRE.)

**SE MÉLER** (s'occuper de) : « Le roi *se mêle* depuis peu *de* faire des « heureux. » (Madame de SÉVIGNÉ.)

Un gros fermier qui fait le petit maître  
Fait l'inconstant, *se mêle d'être* un fat.

(Voltaire, *le Droit du seigneur*, acte I, sc. 3.)

**MENACER** (faire craindre, pronostiquer) :

. . . . Un auteur les *menace*  
*De jouer des bigots la trompeuse grimace.*

(Boileau, *Discours au Roi*.)

. . . . On me *menace*,  
Si je ne sors d'ici, *de* me bailler cent coups.

(Molière, *les Femmes savantes*, acte II, sc. 5.)

La discorde en ces lieux *menace de* s'accroître.

(Boileau, *le Lutrin*, chant II.)

(Faire espérer) :

« Il y a longtemps que vous *me menacez* de venir dîner chez « moi. » (Académie.) Il est employé par antiphrase.

**MÉRITER** (être assez important pour) :

Examinons ce bruit. . . .  
S'il ne *mérite* pas d'interrompre ma course, etc.

(Racine, *Phèdre*, acte II, sc. 6.)

. . . . Cette ressemblance où son courage aspire  
*Mérite* mieux que toi *de* gouverner l'empire.

(Corneille, *Héraclius*, acte I, sc. 2.)

(Être digne de, se rendre digne de) :

Plus vous me commandez de vous être infidèle,  
Madame, plus je vois combien vous *méritez*  
*De* ne point obtenir ce que vous souhaitez.

(Racine, *Bajazet*, acte IV, sc. 5.)

**MOURIR** (figurément et par exagération) :

. . . . J'y cours,

Madame, et *meurs* déjà d'y consacrer mes jours.

(Corneille, *Sertorius*, acte II, sc. 4.)

—L'Académie donne pour exemple, *mourir de rire*; mais, outre l'acception différente, ce dernier mot peut être considéré comme un substantif. Néanmoins comme on dit très bien *mourir d'envie de*, nous pensons qu'on peut permettre quelquefois aux poètes de dire, par ellipse, *mourir de* dans le même sens. A. L.

**NÉGLIGER** :

Un auteur n'est jamais parfait

Quand il *néglige d'être* aimable. (Bernis, *Épître à Fontenelle*.)

**NIER**. Ce verbe, suivi d'un autre verbe, régit *de* et l'infinitif, lorsque le verbe régi se rapporte au sujet de la phrase : « Il a *nié d'avoir* « prétendu deux voix dans le consistoire. » (J.-J. ROUSSEAU.) — « Il « *nie d'avoir* dit cela. » (M. LAVEAUX.)

Dans le cas contraire, on emploie *que* avec le subjonctif : « Je ne « *nie pas que* vous ne soyez fondé. » (L'Académie.) — « On ne peut « *nier que* cette vie ne soit désirable. » (BOSSUET.)

**ORDONNER** :

Mon père avec les Grecs m'*ordonne de* partir.

(Racine, *Andromaque*, acte II, sc. 1.)

Ma gloire, mon amour, vous *ordonnent de* vivre.

(Le même, *Iphigénie*, acte V, sc. 2.)

. . . . . J'*ordonne* à la victoire

*De* préparer pour vous les chemins de la gloire.

(Voltaire, *la Henriade*, chant I.)

Quand ce verbe n'a point de régime indirect, nom ou pronom, alors il demande *que* et le subjonctif.

Quelle voix salutaire *ordonne que* je vive,

Et rappelle en mon sein mon âme fugitive?

(Racine, *Esther*, acte II, sc. 7.)

Ainsi Voltaire, qui a dit (*Oreste*, acte III, sc. 4) :

Il règne, et c'est assez; et le ciel nous *ordonne*

*Que* sans peser ses droits, nous respections son trône,

aurait dit en prose, *le ciel nous ORDONNE DE respecter*, ou *le ciel ordonne que nous respections*.

**PARDONNER** :

Je lui pardonne

*De* préférer les beautés

De Palès et de Pomone

Au tumulte des cités.

(J.-B. Rousseau.)

PARLER (déclarer son intention, sa volonté) :

..... J'ai su que ce traître d'amant

*Parle de m'obtenir par un enlèvement.*

(Molière, *l'École des Maris*, acte II, sc. 11.)

PERMETTRE (tolérer) : « Dieu *permet* aux vents et à la mer de gronder. » (FLÉCHIER.)

Quoi ! pour venger un père, est-il jamais *permis*

*De livrer sa patrie aux mains des ennemis ?*

(Corneille, *le Cid*, acte IV, sc. 2.)

Des maux que nous craignons pourquoi nous assurer ?

L'incertitude au moins nous *permet* d'espérer.

(L. Racine, *la Religion*, chant II.)

PERSUADER : « On lui a *persuadé de se marier.* » (L'Académie.)

AVOIR PEUR :

*As-tu peur de mourir ?* (Corneille, *le Cid*, acte II, sc. 2.)

Ma bouche a déjà *peur de* l'en avoir trop dit.

(Boileau, *Satire X.*)

SE PIQUER (se glorifier de quelque chose, en tirer avantage, en faire profession) : « Il *se pique de* bien écrire, de bien parler, d'être « brave. » (Académie.)

Je ne me *pique pas aussi de* les garder.

(Th. Corneille, *le Festin de Pierre*, acte III, sc. 4.)

SE PLAIRE.

Voyez page 615, ce que nous disons sur l'emploi de ce verbe suivi d'un infinitif.

SE PLAINDRE :

Je le  *plains de* m'aimer, si je m'en dois vengeance.

(Corneille, *Héraclius*, acte V, sc. 2.)

Je te  *plains de* tomber dans ses mains redoutables.

(Racine, *Athalie*, acte II, sc. 5.)

SE FAIRE UN PLAISIR

*Je me fais un plaisir à* ne vous rien céler,

*De pouvoir, moi vivant, dans peu les désoler.*

(Boileau, *Satire X.*)

..... Je me suis *fait un plaisir*, nécessaire

*De la voir chaque jour, de l'aimer, de lui plaire.*

(Racine, *Bérénice*, acte II, sc. 2.)

PRAFÉRER.

Voyez les *Remarques détachées.*

PRESCRIRE :

Tu m'as *prescrit* tantôt de choisir des victimes.

(Th. Corneille, *le comte d'Essex*, acte III, sc. 4.)

..... Ce hardi suborneur

Avant tout aux mortels *prescrit de* se venger. (Boileau, *Satire XI.*)

PRESSER :

Je ne le *presse plus*, ingrat, d'y consentir.

(Racine, *Bajazet*, acte II, sc. 1.)

Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable

Vous *pressait de* souscrire à la mort d'un coupable.

(Le même, *Britannicus*, acte IV, sc. 3.)

SE PRESSER :

..... On obéit, on se *presse d'*écrire.

(Boileau *le Lutrin* chant IV.)

Pourquoi vous *pressez-vous de* répondre pour lui ?

(Racine, *Athalie*, acte II, sc. 7.)

PRÉSUMER :

..... Ne *présumez pas*

*D'armer contre mes vœux l'orgueil de vos appas.*

(Voltaire, *l'Orphelin de la Chine*, acte V, sc. 4.)

Cessez de *présumer.* .....

Mes vers, *de voir* en foule à vos rimes glacées

Courir, l'argent en main, les lecteurs empressés.

(Boileau, *Épître X.*)

PRIER :

Je le *prie*, en mourant, d'épargner mes douleurs.

(Racine, *Bérénice*, acte IV, sc. 5.)

Nous prendrons à témoin le dieu qu'on y révère ;

Nous le *prierons* tous deux *de* nous servir de père.

(Racine, *Phèdre*, acte V, sc. 1.)

Ce verbe, suivi d'un infinitif, prend toujours *de*, excepté dans une seule circonstance. Voy. les *Remarques détachées.*

PROMETTRE :

Céphise, il fera plus qu'il n'a *promis de* faire.

(Racine, *Andromaque*, acte IV, sc. 1.)

Avez-vous bien *promis de* me haïr toujours ?

(Le même, *Bérénice*, acte V, sc. 5.)

Je *promets d'*observer ce que la loi m'ordonne.

(Le même, *Athalie*, acte IV, sc. 5.)

SE PROMETTRE : « Qui peut *se promettre d'*éviter dans la société « des hommes la rencontre de certains esprits vains, légers, familiers, délibérés, qui sont dans une compagnie ceux qui parlent et « qu'il faut que les autres écoutent. » (LA BRUYÈRE.)

PROPOSER (mettre une chose en avant pour l'examiner, pour en délibérer) :

*Proposer au sultan de te céder le Nil.* (Boileau, *Épître I.*)

. . . . Quand ce fier Solamir

Osa me *proposer de* l'accepter pour genre.

(Voltaire, *Tancrède*, acte I, sc. 4.)

SE PROPOSER (avoir le dessein, former le dessein) : « Il *se propose de* vivre désormais dans la retraite. » (L'Académie.) — « Il *se propose d'*aller à la gloire que par la vertu. » (MASSILLON.)

PROTESTER. L'Académie donne à ce verbe, suivi d'un infinitif, la préposition *de* : « Il lui *protesta de* ne l'abandonner jamais. » — Et Molière, dans l'*Avare* (acte V, sc. 3), a dit : « Je *proteste de* ne prétendre rien à tous vos biens. »

Quoi qu'il en soit, Féraud est d'avis que la conjonction *que* est plus correcte; et M. Laveaux, qui pense de même, donne pour motif que *protester*, emportant, dans l'idée de celui qui emploie cette expression, quelque chose d'assuré, d'immanquable, qui bannit tout doute, toute incertitude, rejette alors la préposition *de*, puisqu'elle marque par elle-même doute, incertitude, contingence.

L'Académie, en 1835, admet les deux manières : *Il lui protesta qu'il le servirait; il lui protesta de ne l'abandonner jamais.* Nous croyons les deux tournures également bonnes. D'ailleurs le verbe *protester* admet nécessairement la préposition *de*. Ainsi l'on *proteste de son innocence*; on *proteste de violence*, etc. C'est avec le pronom *le* seulement qu'on met un régime direct : « Je *le proteste* hautement. » (Académie.) A. L.

PUNIR :

. . . . Un grand ennemi ne peut être gagné,  
Et je le *punirais de* m'avoir épargné.

(Corneille, *Héraclius*, acte III, sc. 2.)

. . . . Le ciel me *punit d'*avoir trop écouté  
D'un oracle imposteur la fausse obscurité.

(Voltaire, *OEdipe*, acte IV, sc. 1.)

Ne les *punissez pas d'*être nés dans mon flanc.

(Le même, *Mariamne*, acte IV, sc. 4.)

SE RAPPELER.

Voyez aux *Remarques détachées* si ce verbe pronominal demande la préposition *de* devant un infinitif.

ÊTRE RASSASIÉ :

Nous nous lassons *de* tout, nos plaisirs ont leur fin;  
Et l'homme n'est jamais *rassasié de* vivre.

(L. Racine, *Épître II.*)

ÊTRE RAVI : « Le monde est *ravi de* pouvoir faire un crime à la piété de ceux qui la pratiquent. » (MASSILLON.)

. . . . Je sais ta passion, et suis *ravi de* voir

Que tous ses mouvements cèdent à ton devoir.

(Corneille, *le Cid*, acte II, sc. 2.)

REBUTER (décourager) : « Ne vous *rebutez pas de* faire du bien aux hommes. »

Ce héros, *rebuté d'*avoir tant combattu.

(Crébillon, *Idoménée*, acte IV, sc. 5.)

— L'Académie ne donne pas d'exemple de ce verbe suivi d'un infinitif; mais puisqu'elle admet : « Il est *rebuté de* la guerre, » nous pensons qu'on peut dire également *rebuté de combattre*. A. L.

RECOMMANDER (exhorter quelqu'un à faire quelque chose) : « *Recommandez à* vos enfants *de* fuir le vice, *d'*aimer la vertu. » (L'Académie.)

REFUSER (rejeter une offre, une demande) :

. . . . Pégase pour eux *refuse de* voler.

(Boileau, *Discours au Roi.*)

A-t-elle *refusé d'*enfler sa renommée?

(Corneille, *Nicomède*, acte IV, se. 2.)

On dit cependant *il lui a refusé à dîner*; mais c'est parce que, dans ces phrases, l'expression *à dîner* n'est pas un véritable infinitif, mais un substantif : *il lui a refusé le dîner*, les choses nécessaires pour dîner. On dirait de même *il lui a refusé à manger*.

— Mais évidemment c'est comme infinitifs que les mots *dîner, manger, boire, coucher*, dans ces sortes de locutions, prennent la préposition *à*; sinon, comme substantifs, ils devraient être mis en régime direct. Ainsi donc *il lui a refusé à boire, à manger*, signifie : il lui a refusé ce qu'il demandait *à boire, pour boire, etc.* En un mot, *refuser à boire* est une phrase elliptique, analogue à *donner à boire*. On dit aussi avec le pronom personnel *se refuser à travailler*. A. L.

REGRETER : « Quelle gloire pour un roi d'être sûr que dans un temps à venir les peuples *regretteront de* n'avoir pas vécu sous son règne ! » (MASSILLON.)

AVOIR REGRET : « *J'ai regret de* vous voir dans l'erreur. » (L'Académie.)

Ma plume aurait *regret d'*en épargner aucun.

(Boileau, *Satire VII.*)

SE RÉJOUIR : « Je *me réjouis de* lui apprendre cette bonne nouvelle. » (L'Académie.)

SE REPENTIR :

. . . . Trop tard, dans le naufrage,

*Confus, on se repent d'avoir bravé l'orage.* (Boileau, Satire XII.)  
*Se repent-il déjà de m'avoir apaisée?*

(Racine, *Bajazet*, acte III, sc. 6.)

REPROCHER et SE REPROCHER : « Il se reproche de n'avoir pas pour  
 « Dieu toute la tendresse qu'il ressentait pour ses amis. » (MASSILL.)

Ne me reproche point de tromper ma patrie.

(Voltaire, *Mahomet*, acte II, sc. 5.)

RÉSOUTRE. Quand ce verbe est employé activement et signifiant  
 décider une chose, il régit *de* devant un infinitif : « Madame la dau-  
 « phine vit toutes les dimensions de sa croix, et résolut de s'y lais-  
 « ser attacher sans se plaindre. » (FLÉCHIER.)

Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance,  
 D'abimer sous les eaux tous ces audacieux. (Boileau, Satire XII.)

Quand il est employé passivement, il prend *à* ou *de* :

Après tant de malheurs, enfin le ciel propice  
 Est résolu, ma fille, à nous rendre justice.

(P. Corneille, *D. Sanche*, acte I, sc. 2.)

Vous êtes résolu d'abandonner Bysance.

(Campistron, *Andronic*, acte II, sc. 5.)

Et quand il est pronominal, il demande la préposition *à* :

Résous-toi, pauvre époux, à vivre de couleuvres.

(Boileau, Satire X.)

Quelquefois à céder ma fierté se résout.

(Th. Corneille, *le Comte d'Essex*, acte II, sc. 6.)

Il est vrai de dire que l'on trouve dans de très bons écrivains des  
 exemples de l'emploi de *se résoudre* avec la préposition *de*. Quoi  
 qu'il en soit, l'Académie, Trévoux, Féraud et M. Maugard ne laissent  
 pas le choix.

*Se résoudre de se perdre*, dit Voltaire (*Comment. sur Corneille, Rodogune*, acte I, sc. 6), est un solécisme; on dit : *Je me résous à; je résous de; il est résolu à; il est résolu de.*

SE RESSOUVENIR.

Voyez les Remarques détachées.

RIRE :

Je riais de le voir avec sa mine étique,  
 Son rabat jadis blanc, et sa perruque antique. (Boileau, Satire III.)

ROUGIR : « Il faut rougir de commettre des fautes, et non de les  
 « avouer. »

. . . . Je rougissais dans l'âme

De me voir obligé d'accuser ce grand cœur.

(Voltaire, *OEdipe*, acte II, sc. 4.)

SEOIR (être convenable). Ce verbe, dont l'infinitif n'est plus en  
 usage, ne s'emploie que dans certains temps, et toujours à la troi-  
 sième personne du singulier ou du pluriel.

Employé impersonnellement et suivi d'un infinitif, il régit *de* :

Il te sied bien d'avoir, en de si jeunes mains,  
 Chargé d'ans et d'honneurs, confié tes desseins.

(Racine, *Bajazet*, acte IV, sc. 1.)

Perfide, il vous sied bien de prononcer ce nom.

(Voltaire, *Mariamne*, acte IV, sc. 4.)

Dans ces phrases, *il vous sied bien* est ironique.

Quelquefois cette expression se dit en bonne part

C'est à toi Lamoignon. . . .

Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois.

(Boileau, *Épître VI*.)

AVOIR SOIN :

Même elle avait encore cet éclat emprunté

Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage

(Racine, *Athalie*, acte II, sc. 5.)

N'ayez soin cependant que de dissimuler.

PRENDRE SOIN :

Le maître qui prit soin d'instruire ma jeunesse

Ne m'a jamais appris à faire une bassesse.

(Corneille, *Nicomède*, acte II, se. 3.)

Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,

A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux.

(Racine, *Phèdre*, acte I, sc. 3.)

SOMMER : « On a sommé le gouverneur de se rendre. »

SOUFFRIR (permettre) :

. . . . Je souffre encore

D'être déshonoré par celle que j'adore.

(Corneille, *Cinna*, acte V, sc. 2.)

Jusques à lui souffrir en cervelle troublée

De courir tous les bals et les lieux d'assemblée.

(Molière, *l'École des Maris*, acte I, sc. 2.)

— Ce sens est peu employé aujourd'hui. Mais dans l'acception de : éprouver de la  
*peine*, l'Académie indique deux manières d'exprimer le rapport : « Je souffre de  
 - l'entendre parler ainsi ; et « je souffre à l'entendre. » Cette dernière tournure est  
 moins usitée, selon nous. A. L.

SOUHAITER :

. . . . Qui vous a dit que, malgré mon devoir,

Je n'ai pas quelquefois souhaité de vous voir ?

(Racine, *Andronaque*, acte II, sc. 2.)

Madame d'Épinay *souhaitait* fort de le consulter en particulier.

(J.-J. Rousseau, *Confessions*, liv. VIII.)

Quelques écrivains mettent avec ce verbe l'infinitif qui le suit sans préposition : « Il ne *souhaitait être* son collègue que pour être « son disciple. » (VERTOT.) — Et l'Académie donne cet exemple : « Je *souhaiterais pouvoir* vous obliger. »

SOUÇONNER. Ce verbe se joint à un infinitif par la préposition *de*. On dit *souçonné d'avoir*, et non pas *souçonné avoir*.

*Souçonner*, renfermant dans l'idée qu'il présente quelque chose de vague, d'incertain, d'indéterminé, exige nécessairement, dans ce cas, la préposition *de*. Il ne faut donc pas imiter Rollin qui a dit : « Il eut l'audace de déférer tous ceux qu'il *souçonnait avoir* eu du « penchant à secourir Persée. » (FÉRAUD et M. LAVEAUX.)

SE SOUVENIR (s'occuper d'une chose) : « *Souvenez-vous de* mon- « trer une âme égale dans le malheur, et de *ne pas* vous livrer, « quand la fortune vous rira, à une joie excessive. » (*Pensée d'Ho-* « *race.*.)

*Souvenez-vous surtout de* répondre de lui.

(Voltaire, *le Triumvirat*, acte III, sc. 3.)

Voyez les *Remarques détachées* pour la distinction à faire entre *se souvenir* et *se ressouvenir*.

SUFFIRE :

Voyez, page 617, quelles prépositions il demande.

SUGGÉRER : « C'est la religion qui lui a *suggéré de* faire cette « belle œuvre. »

SUPLIER : « Je vous *supplie*, sage Platon, *de* m'expliquer fort au « long ce que vous pensez de l'amitié. » (BOILEAU, *les Héros de ro-* « *man.*.)

ÊTRE SURPRIS (être étonné) :

Il fut *surpris de* se voir mépriser.

(Voltaire, *le Droit du Seigneur*, acte II, sc. 3.)

— Dans un autre sens l'Académie dit : *je l'ai surpris à me dérober de l'ar-* « *gent.* A. L.

PRENDRE À TÂCHE : « Avez-vous *pris à tâche de* me contredire sur « tout? » (L'Académie.) — « C'est la source des combats des philo- « sophes, dont les uns ont *pris à tâche d'élever* l'homme en décou- « vrant ses grandeurs; les autres, de l'abaisser en représentant ses « misères. » (PASCAL, *Pensées*, II, 4.)

TENTER (essayer) :

Mon nom deviendra cher aux siècles à venir,

Pour avoir seulement *tenté de* vous punir.

(Voltaire, *le Triumvirat*, acte V, sc. 2.)

Quand sa haine impuissante et sa colère vaine  
Eurent *tenté* sans fruit de briser notre chaîne.

(Voltaire, *Catilina*, acte I, sc. 2.)

ÊTRE TENTÉ (avoir une extrême envie) : « Je fus bien *tenté de* lui « répondre. » (L'Académie.)

TREMBLER (craindre, appréhender, avoir grand' peur) : Je *tremble* « d'avouer. » (L'Académie.) — « Il faut donc que je *tremble de* revoir « Nelson. » (MARMONTEL.)

Sa main *tremblait de* blesser ce beau corps. (Voltaire.)

Cependant Th. Corneille et Racine ont donné à ce verbe la prépo- « sition à pour régime :

Je frémis de la perdre et *tremble à* m'y résoudre.

(*Le Comte d'Essex*, acte III, sc. 2.)

Je *tremble à* vous nommer l'ennemi qui m'opprime.

(*Mithridate*, acte I, sc. 2.)

Mais Féraud est d'avis que le *de* est préférable; et, en effet, puis- « que, avec le verbe *craindre*, cette préposition est toujours employée, « pourquoi *trembler*, dans cette signification, ne prendrait-il pas le « même régime?

TÂCHER.

Voyez plus bas, page 645.

SE TROUVER *bien* (avoir sujet d'être content) :

Vous vous *trouvez bien de* les avoir suivis.

(Th. Corneille, *Ariane*, acte II, sc. 5.)

— On dit, dans un sens contraire, *se trouver mal*, avec le même régime. A. L.

SE VANTER : « Le monde *se vante de* faire des heureux. » (MAS- « SILLON.)

Je ne me *vante pas de* le pouvoir fléchir.

(Corneille, *Pompée*, acte IV, sc. 2.)

*Verbes régissant un autre Verbe à l'Infinitif à l'aide de la Préposi-* « *tion à ou de la Préposition de, suivant l'acception que l'on donne* « *au Verbe régissant.*

QUATRIÈMEMENT. — Un verbe peut restreindre ou déterminer la « signification d'un autre verbe à l'infinitif, à l'aide de la préposition « à ou de la préposition *de*, suivant l'acception que l'on donne au « verbe régissant.

Les verbes qui changent de signification, selon qu'ils sont suivis

de la préposition *à* ou de la préposition *de*, et d'un infinitif, sont *accoutumer*, *commencer*, *continuer*, *défier*, *s'efforcer*, *être*, *laisser*, *s'occuper*, *manquer*, *obliger*, *oublier*, *risquer*, *tâcher*, *essayer* et *venir*.

ACCOUTUMER, employé activement et suivi d'un infinitif, régit la préposition *à* : « Il ne faut pas *accoutumer* les peuples *à* prendre les « rênes, *à* murmurer. »

Et l'indigne prison où je suis renfermé,  
A la voir de plus près m'a même *accoutumé*.

(Racine, *Bajazet*, acte II, sc. 6.)

Employé pronominalement, il régit aussi la préposition *à* : « Il est « bon de *s'accoutumer* *à* profiter du mal, *à* supporter les outrages « de la fortune, *à* souffrir la vérité. »

Descends du haut des cieux, auguste vérité,  
.....

Que l'oreille des rois *s'accoutume* à l'entendre.

(Voltaire, *la Henriade*, chant I.)

Mais employé neutralement dans le sens d'*avoir coutume*, ce verbe, devant un infinitif, demande la préposition *de* : « Elle joignait « à l'ambition, assez ordinaire à son sexe, un courage et une suite « de conseils qu'on n'a pas *accoutumé d'y* trouver. » (BOSSUET.) — « Il avait *accoutumé d'aller*. » (Académie.) — « Ces arbres avaient « *accoutumé de* produire beaucoup. » (Même autorité.)

Joint à *être*, il demande *à* : « Les rois sont *accoutumés à* avoir « des gens chargés de penser pour eux. » (FLÉCHIER.)

Voyez aux *Remarques détachées* ce que nous disons sur l'emploi de l'expression *avoir coutume*.

COMMENCER. Ménage, Bouhours, Th. Corneille, Wailly et l'Académie admettent avec ce verbe *à* ou *de* pour régime.

Je *commence à* rougir de mon oisiveté.

(Racine, *Phèdre*, acte I, sc. 1.)

Ses transports dès longtemps *commencent d'éclater*.

(Racine, *Britannicus*, acte III, sc. 1.)

Et beaucoup d'écrivains l'ont employé ainsi.

Mais Marmontel et M. Laveaux établissent entre *commencer à* et *commencer de* une distinction qui nous paraît très judicieuse.

*Commencer à*, disent-ils, désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement vers un but :

Le sommeil sur ses yeux *commence à* s'épancher.

(Boileau, satire VIII.)

J'adore le Seigneur, on m'explique sa loi ;  
Dans son livre divin on m'apprend à la lire,  
Et déjà de ma main je *commence à* l'écrire.

(Racine, *Athalie*, acte II, sc. 7.)

*Commencer de* peint une action présentée comme pouvant ou devant être continuée jusqu'à la fin, et non comme tendant à un but :

Puisque j'ai *commencé de* rompre le silence.

(Racine, *Phèdre*, acte II, sc. 2.)

Albe, où j'ai *commencé de* respirer le jour.

(Cornille, *Horace*, acte I, sc. 1.)

Ainsi, on dit d'un enfant, *il commence à parler*, *à marcher*, etc.; et, d'un orateur, *il commença de parler à quatre heures, et ne finit qu'à dix*.

CONTINUER demande *à* devant un infinitif, lorsqu'on veut exprimer que l'on fait une chose sans interruption; et *de*, lorsque l'on veut exprimer qu'on la fait avec interruption, en la reprenant de temps en temps. On doit donc dire, *continuez à bien vivre*, parce que l'on ne doit pas cesser de bien vivre, et *continuez de vous former le style*, plutôt qu'*à vous former le style*, parce que le travail nécessaire pour se former le style est évidemment interrompu et repris.

*Continuer à* exprime le terme où aboutit la continuité; *continuer de* présente le résultat. (MARMONTEL.)

Cette différence, entre ces deux expressions, semble être consacrée par les écrivains : « Sésostri *continuait de* me regarder d'un œil « de complaisance. » (FÉNELON, *Téléme*.)

Pensez-vous que Calchas *continue à* se taire ?

(Racine, *Iphigénie*, acte I, sc. 3.)

« Pourquoi *continuer à* vivre pour être chagrin de tout, et pour « blâmer tout depuis le matin jusqu'au soir. » (FÉNELON.) — « Quoi- « que j'aie à me plaindre de Madame, je *continue de* la voir, elle « *continue de* m'écrire. » (RACINE.) — « Ils sont coupables d'avoir « *continué de* persécuter la maison de Port-Royal. » (PASCAL.) — « Laissez parler, et *continuez d'agir*. » (LA BRUYÈRE.)

DÉFIER, signifiant *provoquer*, *faire un défi*, régit *à* : « Défier « quelqu'un *à* boire. » (L'Académie.) — Signifiant : mettre quel- « qu'un à pis faire; ou déclarer qu'on regarde une chose comme im- « possible, il régit *de* : « Je vous *défie de* faire cela. » — « Je vous « *défie de* deviner. » (L'Académie.)

J'ose le *défier de* me pouvoir surprendre.

(Molière, *l'École des Maris*, acte II, sc. 2.)

Je *défiais* ses yeux *de* me troubler jamais.

(Racine, *Andromaque*, acte I, sc. 1.)

**S'EFFORCER.** Ce verbe, signifiant *employer toute sa force à faire quelque chose*, prend la préposition *à* : « Ne vous *efforcez* point *à* parler. » — « Il s'est *efforcé à* courir. » (L'Académie.)

Signifiant *employer toutes ses facultés intellectuelles pour parvenir à une fin*, il prend *à* aussi bien que *de*.

Et ce lâche attentat n'est qu'un trait de l'envie

Qui *s'efforce à* noircir une si belle vie. (Corneille.)

Laissez-moi m'*efforcer*, cruel, *à* vous haïr. (Voltaire, *l'Indiscret*.)

Ah ! l'on *s'efforce* en vain *de* me fermer la bouche.

(Racine, *Britannicus*, acte III, sc. 3.)

Quand un autre *à* l'instant *s'efforçant de* passer.

(Boileau, satire VI.)

— Dans ce second cas l'Académie ne donne d'exemples que du régime *de*, et c'est sans contredit le plus usité. Mais dans le premier cas elle admet les deux prépositions, et elle dit : *S'efforcer de soulever un fardeau*. A. L.

**ÊTRE.** Wailly et Féraud sont d'avis que ce verbe joint à *ce*, régit *à* ou *de* devant un infinitif, mais que l'oreille et le goût doivent être consultés pour le choix de l'une de ces deux prépositions. Ainsi ils veulent que l'on préfère *de*, quand le verbe à l'infinitif commence par une voyelle : *c'est à nous d'obéir*, et non pas, *c'est à nous à obéir* ; ou bien encore pour éviter la rencontre de plusieurs *à* : *C'est à lui de se conformer à la volonté des magistrats*, et non pas, *c'est à lui à se conformer*.

Il nous semble que *c'est à vous à*, éveille l'idée de tour :

« *C'est à vous à faire*. » (L'Académie au mot *faire*) — « *C'est à mon tour à parler*. » (L'Académie au mot *parler*.) — « *C'est à vous à parler après moi*. » (DOMERGUE.)

Et *c'est à vous de*, une idée de droit ou encore une idée de devoir : « *C'est au maître de parler et au disciple d'écouter*. » (379 bis.)

(379 bis.) Laveaux s'exprime autrement, et son opinion mérite d'être mise sous les yeux de nos lecteurs.

Il faut, dit ce grammairien, employer *à* lorsqu'il s'agit d'une action à faire par le sujet ; et *de*, lorsque le sujet ne doit pas agir, mais rester seulement dans un état passif.

Ainsi l'on dit bien, *c'est au maître à parler*, parce qu'il est question d'une action

(DOMERGUE.) — « *C'est aux lecteurs de toutes les nations de prononcer entre l'un et l'autre*. »

(Voltaire, dans son avert. sur la trag. de *Jules César*, par Shakspeare.)

*C'est à moi d'obéir*, puisque vous commandez.

(Corneille, *Polyeucte*, acte I, sc. 4.)

Ma fille, *c'est à nous de* montrer qui nous sommes.

(Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 4.)

*C'est à l'amour de* rapprocher

Ce que sépare la fortune. (J.-B. Rousseau, cantate XIX.)

**LAISSER**, dans la signification de *transmettre*, prend la préposition *à* devant un infinitif :

Va, ne me *laisse* point un héros *à* venger.

(Voltaire, *le Triumvirat*, acte V, sc. dernière.)

Dans la signification de *cesser, s'abstenir, discontinuer*, et avec la négative, *laisser*, devant un infinitif, se met avec la préposition *de* : « Lorsqu'il semblait céder, il ne *laissait pas de* se faire craindre. » (FLÉCHIER.) — « Au sein des grandeurs, il ne *laisse pas d'*aimer l'opprobre de Jésus-Christ. » (MASSILLON.)

**MANQUER.** Dans le sens de ne pas faire ce que l'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose, ce verbe demande la préposition *à* devant un infinitif : « On mésestime celui qui *manque à* remplir ses devoirs. » (WAILLY.)

Dans le sens d'*omettre, oublier de faire quelque chose*, il demande la préposition *de* : « Qui cherche Dieu de bonne foi ne *manque* jamais *de* le trouver. » (BOSSUET.) — « On ne peut *manquer d'*être honoré des hommes, quand on les tient par l'intérêt. » (FLÉCHIER.)

Dans le sens de *faillir, être sur le point de*, on se sert aussi de la préposition *de*, quoique le sens soit affirmatif : *Il a MANQUÉ de tomber*. (L'Académie, TRÉVOUX et FÉRAUD.)

**S'OCCUPER.** On dit *s'occuper à* et *s'occuper de*. Le premier se met avec les verbes, le second avec les substantifs.

On ne peut pas toujours travailler, prier, lire :

Il vaut mieux *s'occuper à* jouer qu'*à* médire. (Boileau, satire X.)

Tandis que tout *s'occupe à* me persécuter.

(Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 1.)

que doit faire le maître ; *c'est au disciple d'écouter*, parce que le disciple doit rester dans un état passif ; dans ce dernier cas, le *de* n'est pas mis pour éviter l'hiatus, ce que l'on ne doit jamais faire aux dépens de la préposition, mais il est mis pour marquer l'état.